

# Intégration SOCIALE

et

Le Collège Supérieur – OI DEL – Institut Montaigne  
Colloque international

# autonomie des établissements scolaires

avec la participation de

Roger Fauroux,

José Luis Martínez Lopez-Muñiz,

Jean-Noël Dumont

et

Parthenia Avgeri, Michel Boyancé, Giovanni Desco,

Alfredo Fernandez, Charles Glenn, Enrico Gori,

Guy Guermeur, Antoine Humblet, Nicole Isler,

Daniel Laurent, Alain Mérieux, Frédéric Miribel,

Carlos Molina Betancur, Jean-Daniel Nordmann,

Frank Rüdiger Jach, Enikő Sepsi, Daniel Vidoni,

Mario Viscovi

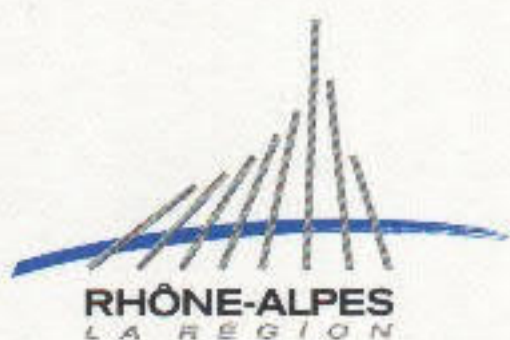
# Intégration sociale et autonomie des établissements scolaires

Beaucoup de pays sont confrontés à la diversité des cultures, des religions et des coutumes. Cette diversité est un défi pour les États et particulièrement pour les politiques d'éducation. L'école en effet ne peut remplir sa mission d'instruction et d'éducation en étant plongée dans une complexité qui décourage l'esprit plus qu'elle ne l'interroge. La maturation d'un enfant requiert une certaine concordance, une certaine cohérence. Les États ont eux aussi à s'interroger : acceptent-ils une simple hétérogénéité de fait au risque de voir éclater la collectivité, cherchent-ils à rassembler les citoyens en un creuset? Il est clair que l'État ne peut être prisonnier du jeu des communautés et qu'il est tenu d'intégrer cette diversité si l'on veut qu'elle soit une richesse.

Cependant l'école est souvent – quant à la diversité des cultures – devant un constat d'échec. Voulant proposer un seul modèle, on exclut plus qu'on n'intègre, rejetant à la marge ceux qui ne peuvent entrer de plain-pied dans la culture requise. Il faut alors poser la question : la cohérence est-elle l'uniformité? Un système scolaire centralisé, dirigiste, uniforme, est impuissant à relever le défi du multiculturalisme et il n'est plus de saison de parler de « creuset républicain » quand on constate que ce creuset, trop étroit, rejette tant de couleurs, tant de couleurs.

Il faut alors s'interroger sur les conditions qui rendent possible une réponse simple au défi de la diversité. Conditions juridiques et pédagogiques. Ce colloque sollicite la collaboration d'experts d'une dizaine de pays, la dimension internationale permettant d'échanger les expériences et les compétences.

Ouvrage publié avec le concours  
de la Région Rhône-Alpes



ISBN 2 7297 0533 3



9 782729 705336

<i>L'École au risque de la diversité</i>	7
Roger FAUROUX, ancien Ministre, ancien Directeur de l'ENA, Président d'honneur de Saint-Gobain, France	11

## FAIRE ÉVOLUER LE DROIT :

## INTÉGRATION ET AUTONOMIE DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

<i>Intégration et autonomie : Faire évoluer le droit</i>	33
Rapport écrit de José Luis MARTÍNEZ LOPEZ-MUÑIZ, professeur à la faculté de droit de Valladolid, Espagne	39

*Interventions sur le rapport :*

– Parthenia AVGERI, avocate, Grèce	49
– Giovanni DESCO, conseiller de Mrs APREA, Vice-Ministre de l'Éducation d'Italie	53
– Antoine HUMBLET, ancien Ministre de l'Éducation, Président honoraire de l'OIDEL	55
– Frédéric MIRIBEL, chargé de mission à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon	60
– Alfredo FERNANDEZ, directeur général de l'OIDEL	63
– Carlos MOLINA BETANCUR, professeur de Droit à l'Université colombienne de Medellin	63
– Réponses de José Luis MARTÍNEZ LOPEZ-MUÑIZ	66

<i>Débat</i>	68
--------------	----

UN ENJEU POUR LA SOCIÉTÉ :  
PEUT-ON ÉDUCUER DANS LA DIVERSITÉ ?

<i>Un enjeu pour la société : Peut-on éduquer dans la diversité?</i>	81
Rapport écrit de Jean-Noël DUMONT, philosophe, directeur du Collège Supérieur, France	83
Présentation orale de Jean-Noël DUMONT	100
 <i>Interventions sur le rapport :</i>	
– Jean-Daniel NORDMANN, Directeur général adjoint de l'OIDEL, Suisse	107
– Michel BOYANCÉ, Doyen, Faculté Libre de Philosophie Comparée, France	111
– Enikő SEPSI, Directeur adjoint de l'École Normale Supérieure de Hongrie	114
– Daniel VIDONI, Assistant du Professeur Gori, chercheur en économie de l'Éducation à l'Université d'Udine, Italie	118
– Enrico GORI, responsable d'évaluation scolaire en Italie	122
– Charles GLENN, professeur d'Éducation, Boston University, USA	125
– Nicole ISLER, proviseur du Lycée général technologique Jacob Holtzer, France	128
– Frank Rüdiger JACH, professeur, Institut für Bildungsforschung und Bildungsrecht, Allemagne	131
– Mario VISCOVI, fondateur et membre du Conseil d'administration de l'Association Européenne des Parents d'Elèves, Italie	135
 <i>Conclusions</i>	
– Guy GUERMEUR, ancien parlementaire français et européen, France	139
– Alain MÉRIEUX, Président de Biomérieux, Vice-président de l'Institut Montaigne, France	146
 <i>Résolution finale</i>	 149